



Environnement et développement durable

JOURNÉES DU SOLEIL

Cette année encore, la Ville de Pully participe aux European Solar Days pour la promotion de l'énergie solaire. A cette occasion, elle organise la Journée du Soleil

**le vendredi 15 mai 2009
de 9h00 à 14h00
à la place d'Obernai
(devant la Maison Pulliérane)**

La Direction de l'urbanisme et de l'environnement de Pully a fait appel à différents professionnels pour animer cette manifestation et répondre aux questions des Pulliérans. Elle présentera également les différentes actions soutenues par la Ville en faveur de l'environnement et du développement durable:

nement et du développement durable:

- Romande Énergie sera sur place avec une «roue de la fortune» pour présenter ses nouveaux produits éco-énergies.
- Pour la 2ème année consécutive, la Ville de Pully, prend part au programme New Ride pour une mobilité plus respectueuse de l'environnement, en organisant un Roadshow. En collaboration avec des entreprises locales, elle présentera différents modèles de vélos électriques à essayer.
- Afin de soutenir l'introduction

des vélos électriques en Suisse, la Municipalité de Pully a décidé d'accorder durant l'année 2009 une subvention de CHF 300.- à l'achat d'un vélo électrique. Le montant prévu au budget communal permettra le subventionnement de vingt vélos.

- La Ville de Pully encourage également ses collaborateurs à participer à l'action proposée par PRO VELO Suisse «À vélo au boulot». Les employés de l'administration sont invité(e)s à participer activement à cette action du 1er au 30 juin 2009.
- Toujours dans le but d'encourager la mobilité douce, la Ville de Pully a fait l'acquisition de deux vélos électriques à disposition de ses collaborateurs pour leurs déplacements professionnels.

Ville de Pully
Direction de l'urbanisme et de l'environnement. Ch. de la Damataire 13 - CP 63 - 1009 Pully. Tél. 021/721 34 42 – Fax 021/721 32 15.



Le billet du Syndic

Les comptes 2008 présentent un bénéfice de 10.7 millions pour un total de dépenses de 127.7 millions, en notable amélioration par rapport au budget déficitaire voté par le Conseil communal en décembre 2007. Dans le contexte économique actuel, où il règne tant d'incertitudes et d'avis experts très contradictoires, il est périlleux de donner un qualificatif aux comptes communaux 2008, pourtant ce fut un excellent millésime.

La maîtrise des charges est consolidée, les coûts d'exploitation stabilisés ont permis de réduire la dette et, par là même, de financer les dépenses d'investissement. Les recettes fiscales supplémentaires, des années 2006 et antérieures, ont complété ce tableau qu'en d'autres temps, on aurait pu appeler idyllique. En restant lucide et serein, le rétablissement de l'équilibre financier est atteint. Toutefois, l'effort qui porte, pour la seconde année

consécutive, ses fruits doit être maintenu intelligemment. C'est-à-dire réallouer des moyens aux besoins sectoriels de la commune comme les projets de développement urbanistique de Pully et les prestations sociales en faveur des familles notamment. Le défi est ambitieux ! La volonté politique est là ! La Municipalité, que je préside, voit l'avenir avec lucidité et espoir.

J.-F. Thonney



CARTES DE VISITE PULLIÉRANNES

Visites d'environ une heure gratuites et sur inscriptions organisées chaque année par la Ville de Pully.

13 mai Exposition «Disparaître ici»: œuvres de Didier Rittener, artiste-peintre lausannois - 16h00 au Musée de Pully - Ch. Davel 2.

27 mai Histoire des liens de la Famille Royale de Thaïlande avec Pully: exposé de M. Lysandre Serraidaris, puis visite du Pavillon de Thaïlande - 16h00 au Centre Général Guisan, Av. G. Guisan 117-119.

10 juin Promenade archéologique: suivie d'une visite de la Villa romaine et d'un exposé de Mme Elsa Koenig, archéologue - 16h00 au cimetière devant l'arrêt de bus Joliette. *Inscriptions et renseignements:* Emilia Clerc, 021 721 31 47 e-mail: emilia.clerc@pully.ch.



VISITES GUIDÉES ESTIVALES - PULLY AU ♥

Balade d'une heure et quart environ au cœur de Pully à la recherche des témoins de sa longue histoire. Rendez-vous dans la cour intérieure du Bâtiment du Prieuré - Av. du Prieuré 2 à 10h00.

En juillet: les vendredis 10, 17, 24 et 31. **En août:** les vendredis 7, 14 et 21.

Le tour de ville commenté est gratuit (sans inscription). Il se termine sur la terrasse du Prieuré où le Léman se présente dans sa plus belle ampleur. Ensuite, la cave communale vous ouvrira ses portes et vous pourrez découvrir nos cépages et déguster quelques spécialités, dans un climat de détente et d'amitié.